

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU

DEPARTEMENT

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Marne

Commune de CHAMPILLON

Séance du 26 septembre 2022

Afférents au CM : 15

L'an Deux Mille Vingt Deux, le vingt-six septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous-la présidence de Monsieur Jean-Marc BEGUIN, Maire.

Exercice : 15

Présents : 12 Convocation du 20 septembre 2022

Présents : Monsieur Jean-Marc BEGUIN ; Monsieur Jean-Paul CREPIN ; Madame Sandrine BEGUIN ; Madame Mylène DIDON ; Madame Kirsten NEUBARTH ; Madame Marianne DEON ; Monsieur David LEPICIER ; Madame Marie-Madeleine ADAM ; Monsieur Cédric MAUDUIT ; Madame Séverine PETIT ; Madame Sophie JOSSEAUX ; Monsieur Olivier MANNIELLO.

Absents : Madame Léa MARQUES DE OLIVEIRA ; Monsieur James GUILLEPAIN ; Monsieur Charles PHILIPPONNAT.

Absents - excusés : néant.

Secrétaire de séance : Madame Mylène DIDON.

DELIBERATION 2022-30 : LOCATION DE LA SALLE HENRI LAGAUCHE POUR DES SEANCES DE GROUPE DANS LE CADRE DU RESEAU SPORT SANTE BIEN-ETRE

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire rappelle qu'entre juin 2021 et juin 2022 la salle Henri Lagauche a été mise gratuitement à disposition de Monsieur Mathieu Lourdeaux, kinésithérapeute, pour des séances de groupe dans le cadre du Réseau Sport Santé Bien-Etre.

Monsieur Lourdeaux souhaiterait continuer ses activités sur l'année 2022/2023 dans notre salle des fêtes, tous les mercredis de 16h à 18h25.

Lors de la réunion du 29 juin 2022, le Conseil Municipal a décidé de mettre en place un tarif de location en échange de l'utilisation de la salle. L'assemblée a décidé d'un tarif de 150€ par mois d'activité.

Le Réseau Sport Santé Bien-Etre, lors d'un entretien avec Monsieur le Maire, a émis le souhait qu'il y ait un loyer par séance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'UNANIMITÉ de faire payer une location de 20€ par séance dans la salle Henri Lagauche, pour les activités de Monsieur Lourdeaux dans le cadre du Réseau Sport Santé Bien-Etre.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.



Le Maire,
Jean-Marc BEGUIN